

REPONSES

**Qu'étaient les Miclets** (XXX, p. 412)—Les Miclets, ou plutôt Miquelets, étaient, à l'origine, des troupes espagnoles sans discipline régulière et pratiquant quelque peu le banditisme en temps de paix. Ils étaient armés de pistolets, d'une courte dague et d'une carabine.

Louvois en créa douze compagnies en France et Louis XIV porta ce nombre à cent compagnies qui furent licenciées en 1763 pour être réorganisées au début des guerres de la Révolution et ensuite par Napoléon sous le nom de "Chasseurs de Montagnes" ; ce dernier s'en servit avec avantage contre les Espagnols.

Ces troupes spéciales, sorte de corps franc plein d'initiative, étaient habituées aux escarmouches en terrain accidenté ou boisé, aux coups de surprise et d'audace et auraient pu, en effet, rendre d'appréciables services au Canada à l'époque où fut écrit le mémoire de l'officier dont parle votre correspondant.

FERNAND DE VERNEUIL.

**La date de la fondation des Trois-Rivières** (XXXI, p. 27)—*Le Catalogue des trépassés au lieu nommé les Trois-Rivières*, qui est un manuscrit bien connu dans la cité trifluvienne, donne en sa première page un renseignement qu'on peut regarder comme parfaitement authentique :

"Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France ayant ordonné qu'on dressa une habitation en ce lieu nommé les Trois-Rivières, Monsieur de Champlain qui commandait en ce pays y envoya de Kébec une barque sous la conduite de Monsieur de La Violette lequel mit pied à terre le quatrième de juillet de l'an 1634 avec quelque nombre de nos Français pour la plupart artisans et dès lors on donna commencement à la maison et habitation ou fort qui se voit en ce lieu.

"Le troisième de septembre de la même année le Rd. Père Paul Lejeune et le P. Buteux, Religieux de la Compagnie de Jésus, partirent de Kébec dans une barque et arrivèrent ici le 8 du même mois pour y assister nos Français pour le salut de leurs âmes.

"Vers la fin de décembre de la même année, le mal de ..... s'étant jeté parmi nos Français en emporta quel-

ques-uns qui ont donné commencement aux chrétiens défunts et ce pays.”

Ces lignes trouvées en tête d'un cahier mortuaire constituent cependant un titre de noblesse ou, si l'on aime mieux, un acte de naissance pour la cité des Trois-Rivières.

**La légende de saint Nicolas** (XXVIII, p. 188)

—*La légende de saint Nicolas* est plutôt connue en France sous le titre de *La légende des trois enfants au saloir*. Cette chanson populaire très connue en France se chantait dans presque toutes nos campagnes autrefois.

Le texte de la chanson a été plus ou moins déformé ici. Nous le donnons d'après le texte chanté par Yvette Guilbert, lors de son passage à Québec, il y a quelques années :

Il était trois petits enfants  
Qui s'en allaient glaner aux champs :  
S'en vont au soir chez un boucher :  
“Boucher, voudrais-tu nous loger ?  
—Entrez, entrez, petits enfants,  
Y a d'la place assurément.”  
Ils n'étaient pas sitôt entrés,  
Que le boucher les a tués :  
Les a coupés en p'tits morceaux,  
Mis au saloir comme pourceaux.  
Saint Nicolas, au bout d'sept ans,  
Saint Nicolas vint dans ce champ.  
Il s'en alla chez le boucher :  
“Boucher, voudrais-tu me loger ?  
—Entrez, entrez, saint Nicolas :  
Y a d'la place, il n'en manqu'pas.”  
Il n'était pas sitôt entré,  
Qu'il a demandé à souper.  
“Voulez-vous un morceau d'jambon ?  
—Je n'en veux pas ; il n'est pas bon.  
—Voulez-vous un morceau de veau ?  
—Je n'en veux pas ; il n'est pas beau.  
Du p'tit salé que je veux avoir,  
Qu'il y a sept ans qu'est dans l'saloir !”  
Quand le boucher entendit ça,  
Hors de la porte il s'enfuya.